Annexe III : Élaborer un programme de suivi du port du masque en sept étapes

Il est possible de mettre en place un programme simple de suivi du port du masque avec des ressources humaines limitées. Pour une ville de taille moyenne, un observateur à temps plein ou plusieurs à temps partiel peuvent suffire pour réaliser des observations sur site ou à partir d'enregistrements vidéo.

1. DÉTERMINER LES OBJECTIFS DE VOTRE PROGRAMME DE SUIVI.

Le fait d'énoncer vos objectifs vous aidera à concevoir votre programme. Demandez-vous, par exemple, comment et par qui les données seront utilisées.

2. TROUVEZ L'OUTIL DE COLLECTE DE DONNÉES LE MIEUX ADAPTÉ À VOS BESOINS.

Pour simplifier la collecte de données, vous pouvez avoir recours à une plateforme électronique ou à une application pour créer une enquête simple contenant les différents éléments nécessaires (numéro d'identification de l'observateur, date et heure de l'observation, modalité – sur enregistrement ou sur site –, lieu, nombre total de personnes observées et nombre de personnes portant un masque de façon appropriée).

3. SÉLECTIONNEZ DES OBSERVATEURS ET FORMEZ-LES.

Les observateurs doivent savoir faire la différence entre une utilisation correcte et une utilisation incorrecte du masque et se servir de la plateforme choisie pour mener à bien l'enquête.

4. CHOISISSEZ LA MÉTHODE LA MIEUX ADAPTÉE À VOS OBJECTIFS.

Trois méthodes sont proposées pour mesurer le port du masque, chacune permettant d'obtenir une estimation différente en fonction de la situation, à savoir parmi les usagers d'un lieu très fréquenté, à plusieurs endroits ou parmi la population globale.

Méthode*	Échantillonnage	Cette méthode renseigne sur
A	Échantillonnage aléatoire ou de convenance	Le port du masque dans un lieu de taille importante/un lieu donné
B	Technique de sondage par lots appliquée à l'assurance qualité	Les lieux où le port du masque est respecté
C	Échantillonnage en grappes	Le respect des consignes relatives au port du masque dans la population cible

*Pour plus d'informations, voir l'annexe II (Évaluation du respect des consignes relatives au port du masque : guide de référence technique).

5. SÉLECTIONNEZ LES POINTS D'OBSERVATION.

La sélection des points d'observation est fonction des objectifs visés et de la méthode retenue, compte tenu également de l'accessibilité, de la disponibilité et de la faisabilité.

6. COLLECTEZ DES DONNÉES.

Il convient d'établir un protocole de collecte de données et de veiller à ce qu'il reste cohérent.

L'observation sur site constitue la meilleure façon de collecter des données exactes, objectives et à jour tout en soulevant un minimum de problèmes liés au respect de la vie privée. Toutefois, l'analyse d'enregistrements vidéo peut être utile si la méthode A ou B est retenue et que la fréquentation du lieu rend difficile toute observation en temps réel. Les sessions d'observation ont lieu de préférence à différents moments de la journée, sur plusieurs jours, selon un système de roulement, le but étant d'éviter les biais d'observation.

7. FAITES RÉGULIÈREMENT REMONTER LES RÉSULTATS.

Selon la méthode retenue, il convient de rendre compte soit de la proportion de personnes portant le masque et de celle le portant correctement (méthode A ou C), soit de la proportion de lieux « conformes » (méthode B). Dans un cas comme dans l'autre, les résultats doivent faire l'objet de rapports réguliers.